

FAIRE N° 49/7.- Subvention au profit de Joinville-Sports section cycliste.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de l'établissement du budget 1974 il avait été prévue au Chapitre
- Article 657 une somme de 800 000 Frs pour diverses subventions à attribuer à des
écoles sportives de la Ville de SAINT-DENIS.

Le Président de Joinville-Sports, section cycliste, vient de me deman-
der de lui attribuer au titre de l'année 1974 une aide de 500 000 Frs CFA.

Je vous rappelle que Joinville-Sports, outre de nombreuses manifesta-
tions cyclistes qu'elle a mises sur pied en 1974, est l'organisatrice du Tour de l'Ile
de France 1974.

Je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Vous savez que les cyclistes n'ont pas de recettes, c'est pour cette
raison que cette subvention peut paraître un peu forte. Comme ils n'ont pas de recettes,
je pense qu'on pourrait leur attribuer cette aide.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x

Vu
Le 9 septembre 1974
pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. P. Proust
pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Aff. Financières
Signé: R. Persyn.